



FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

RADIOPROTECTION - DPC 13002525050

Radioprotection des patients en
odontologie en E-LEARNING - PROGRAMME
INTÉGRÉ (Revalidation Obligatoire -
Formation validante)



Mise à jour du document le 01/04/2026

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Maîtriser et appliquer la réglementation sur la radioprotection des patients
- Acquérir ou renouveler ses connaissances en radioprotection
- Obtenir l'attestation de radioprotection pour 10 ans (obligatoire depuis le 19/06/2009)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

3 étapes, à réaliser dans les délais prévus :

Etape 1 : Evaluation des pratiques professionnelles actuelles, sous forme d'audit à réaliser en ligne avant la formation

Etape 2 : Formation continue via 7 modules thématiques ludiques (7 heures au total)

Etape 3 : En fin de formation, évaluation des nouvelles pratiques , sous forme d'audit à réaliser en ligne

MODALITÉS D'INSCRIPTION

SESSIONS 2026 : Numéro d'action DPC 13002525050

- Session e-learning **du 13 avril 2026 au 15 septembre 2026**
- Session e-learning **du 18 mai 2026 au 15 octobre 2026**

FORMATEURS

Dr Patrick BONNE

PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

30

DURÉE

Formation continue : 7 heures en e-learning

Evaluation des pratiques professionnelles (EPP) dans le cadre des programmes intégrés : 4 heures

PROGRAMME

3 étapes, à réaliser dans les délais prévus.

- Etape 1 : Evaluation des pratiques professionnelles actuelles, sous forme d'audit à réaliser en ligne avant la formation

- Etape 2 : Formation continue via 7 modules thématiques ludiques (7 heures au total)
- Etape 3 : En fin de formation, évaluation des nouvelles pratiques , sous forme d'audit à réaliser en ligne

AUDIT INITIAL - EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES Pré-formation

QUESTIONNAIRE PRE-FORMATION

Module 1: Les effets biologiques des rayonnements ionisants

- Définitions brèves des RX et leurs propriétés
- Conséquences au niveau de l'ADN
- Des mutations des cellules aux cancers :
 - Les effets déterministes
 - Les effets stochastiques
 - Les effets tératogènes

Module 2 : comparaisons des doses naturelles avec les doses en radiodiagnostic

- Les unités de mesure
- Radioactivité et doses (naturelles)
- Les doses et les risques

Module 3 : aide à la justification des clichés radiologiques :

- Selon le guide ASN 2006 chapitre 2 pour les examens en 2 D
- Selon le guide pour cône beam ADF 2015 pour la 3D

Module 4 : Optimisation de la radioprotection

- Le principe ALARA : «As Low As Reasonably Achievable »
 - Au niveau du matériel
 - Le choix du générateur
 - Le réglage des paramètres du générateur (mA, kV, s)
 - Le choix des capteurs
 - Optimisations des pratiques
 - Films argentiques
 - La collimation
 - Les réglages
 - Le principe ALADA : «As Low As Diagnostically Acceptable»
 - Le NRD

Module 5 : les obligations à respecter pour l'utilisation des RX

- Les textes et organismes
 - La télédéclaration
- Les contrôles
- La signalétique
- La dosimétrie
- L'assurance qualité en imagerie médicale

Module 6 : savoir présenter et expliquer la radioprotection aux patients et à l'équipe soignante

- La radioactivité naturelle et le Radon
- La radioactivité artificielle en France

Module 7 : bonnes astuces pour réussir tous ses clichés en fonction des différents appareils

- Pour les rétroalvéolaires

- Pour les panoramiques et les tomographies
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Les différentes techniques en radio diagnostique
- Les causes d'erreurs en radio diagnostique
- Autres appareils pour les diagnostiques

EVALUATION FINALE VALIDANTE

Correction commentée par le formateur

AUDIT FINAL - EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES Post-formation

TARIF

360€ à 574.20€

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

PROGRAMME INTEGRE : 389.40€

Prise en charge intégrale par l'ANDPC (sous réserve d'un crédit DPC suffisant) - Aucune avance de fonds

CALENDRIER

- Session e-learning **du 13 avril 2026 au 15 septembre 2026**
- Session e-learning **du 18 mai 2026 au 15 octobre 2026**

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse referenthandicap@ufsbdd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Questionnaire de connaissances pré et post formation

Evaluation de formation en fin de parcours

CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants: 97%** (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- **130 stagiaires formés** (calcul basé sur le nombre de stagiaires formés ces 12 derniers mois)

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat